

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



NOTE D'INFORMATION N° **283** / DU **23 SEP 2014**
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble du personnel des Douanes, qu'en vue de la constitution de la base de données de l'assurance maladie de la Mutuelle des Douanes de Côte d'Ivoire (MUDCI), une opération d'identification des agents et de leurs bénéficiaires aura lieu du 30 septembre au 14 octobre 2014.

A cet effet, j'invite chaque mutualiste à remplir et à déposer les fiches d'identification auprès des Chefs de Service dans le délai imparti en y joignant les pièces suivantes :

- 1 photocopie de la carte nationale d'identité (CNI) de l'agent,
- 1 photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou de la CNI du ou de la conjoint(e) déclaré(e),
- 1 photocopie de l'extrait d'acte de naissance de chaque enfant déclaré,
- 1 photo d'identité de l'agent et de chaque bénéficiaire déclaré.

Tout mutualiste n'ayant pas souscrit à cette opération d'identification s'expose à la perte du bénéfice des prestations de l'assurance maladie.

Les Directeurs Centraux et les Directeurs Régionaux sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour la réussite de cette opération.

J'attache du prix à l'exécution de la présente note.

Le Directeur Général des Douanes



Colonel Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

FICHE D'IDENTIFICATION

MUTUELLE DES DOUANES DE CÔTE D'IVOIRE (MUDCI)

1. INFORMATIONS SUR L'AGENT

DIRECTION		SERVICE	
LOCALISATION			
NOM			MATRICULE
PRENOMS			*ID N°
NE(E) LE	/ /	SEXE	SITUATION MATRIMONIALE
FONCTION			

2. INFORMATIONS SUR L'IDENTITE DU CONJOINT(E)

NOM	PRENOMS	NE(E) LE	SEXE	*ID N°
		/ /		

3. INFORMATIONS SUR L'IDENTITE DES ENFANTS

	NOM	PRENOMS	NE(E) LE	SEXE	*ID N°
1			/ /		
2			/ /		
3			/ /		
4			/ /		
5			/ /		
6			/ /		

PIECES A FOURNIR :

Pour que l'agent et sa famille puissent bénéficier des prestations de la MUDCI, il doit retourner la présente fiche après l'avoir soigneusement remplie et signée en joignant les documents suivants :

- 1 Photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) de l'agent ou de sa carte de commission.
- 1 Photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou de la CNI du ou de la conjoint(e) déclaré(e),
- 1 photocopie de l'extrait d'acte de naissance de chaque enfant déclaré,
- 1 Photo d'Identité pour chaque assuré (agent, Conjoint(e), Enfant).

*ID N° : voir carte de santé Gras Savoye (numéro vert)

Signature